

ETIQUETAGE DES PRODUITS CHIMIQUES TOUS CONCERNÉS !

Un nouveau règlement, nommé CLP – SGH, révolutionne la classification et l'étiquetage des produits chimiques et modifie sensiblement les repères et les habitudes des entreprises : nouveaux pictogrammes, nouvelles classes de danger, nouvelles étiquettes, modifications du classement des installations classées pour la protection de l'environnement...

Il impacte directement le fonctionnement des entreprises tant au niveau des produits et process qu'au niveau des relations qu'elles entretiennent avec leurs clients mais aussi leurs fournisseurs.

Pour répondre au besoin important d'information et d'accompagnement constaté dans les entreprises sur cette question complexe des produits chimiques, la CCI du Territoire de Belfort participe à l'opération « Gestion durable des produits chimiques » et organise la première réunion régionale sur cette nouvelle réglementation le

Lundi 22 février 2010 à 14h30 à la CCI90

Les entreprises auront réponse à toutes leurs questions sur les conséquences et obligations de cette réglementation sur leurs activités et bénéficieront du témoignage d'une entreprise qui applique ces nouvelles normes.

L'opération « Gestion durable des produits chimiques » est une action collective régionale menée en collaboration avec la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie, Enterprise Europe Network, le Comité Mécanique de Franche-Comté, le Cetim, Alutec, l'UIMM et Cetehor, avec le soutien financier de la DRIRE Franche-Comté et de l'Ademe.

CONTACT PRESSE

Aline Laloux
Responsable Communication
Tél. 03 84 54 54 13 - alaloux@belfort.cci.fr